

# LETTER D'ACTUALITÉS DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Brésil

Une publication du SER de Brasília  
N° 90 – Novembre et Décembre 2025

## Sommaire

**Focus |** L'après COP30 vu du Brésil

### Amazonie & Biomes

- La **baisse de la déforestation** tous biomes confondus se poursuit pour la **3e année consécutive**
- **Biodiversité** : Le Brésil actualise sa **stratégie nationale** et publie son **Plan d'action 2025-2030**

### Eau, Assainissement, Déchets

- **Economie circulaire** : le Brésil adopte un « **décret du plastique** » afin d'améliorer le recyclage et le réemploi des emballages plastiques
- L'**AFD** et la **Compagnie d'Assainissement du Pernambouc** signent un **accord de coopération** à hauteur de 200 M EUR

### Energie

- **Plan stratégique à 2030 de Petrobras** : 109 Md USD d'investissements sur 5 ans, **frein sur la transition énergétique** et accélération dans les hydrocarbures
- **Réforme du secteur électrique** : le gouvernement s'oppose au **dédommagement systématique des producteurs d'électricité** en cas d'écrêtement

### Environnement & Climat

- Le Brésil lève 2,25 Md USD grâce à l'émission d'**obligations durables**

### Suivi des alertes de déforestation

# FOCUS

## L'après COP30 vu du Brésil

La COP30 s'est achevée samedi 22 novembre 2025 par l'adoption par 195 pays du « **Paquet de Belém** », composé de 29 décisions - dont une décision générale, qualifiée de **Mutirão Global** - sur des thèmes variés tels que le financement de l'adaptation climatique, la transition juste et la justice climatique, le genre et les technologies.

Si le gouvernement brésilien avait promis **une COP de l'ambition et de la mise en œuvre**, les résultats de la Conférence sont en demi-teinte. Les médias brésiliens ont été nombreux à relayer la « frustration » de certaines parties prenantes, notamment les ONG, scientifiques et délégations européennes, et les « lacunes persistantes » sur des sujets clés tels que l'atténuation du changement climatique.

### Une certaine déception de la société civile

Au Brésil, les voix les plus critiques des résultats de la COP ont été celles des **organisations environnementales et de recherche**, telles que l'Observatoire du Climat, WWF Brésil ou l'Institut Talanoa. Ces dernières ont notamment déploré l'absence d'avancées concrètes concernant **la sortie des fossiles et la lutte contre la déforestation**, ainsi que **le manque d'ambition des Contributions Déterminées au Niveau National (CDN)**<sup>1</sup> présentées par les parties, qui ne permettent pas de respecter la trajectoire de limitation du réchauffement climatique à 1.5 °C prévue par l'Accord de Paris. Les avancées en matière de **transition juste**, de reconnaissance des personnes afro-descendantes et indigènes et la **meilleure prise en compte de l'interaction océan – climat** ont toutefois été largement saluées par ces organisations, qui estiment que la COP a permis de préserver un cadre de discussion multilatéral dans un contexte de fragmentation accrue et de retrait des Etats-Unis.

### Le gouvernement Lula présente la COP30 comme le point de départ d'une « décennie de changement » et prépare une feuille de route sur la sortie des fossiles

Dans ce contexte, le gouvernement Lula et la Présidence brésilienne de la COP ont choisi de mettre en avant les avancées obtenues à Belém et le caractère mobilisateur de la conférence, présentée comme « le début d'une décennie de changement ». Pour Mauro Vieira, chef de la diplomatie brésilienne, la COP30 a permis des résultats significatifs dans trois domaines : (i) le **renforcement du multilatéralisme climatique**, (ii) le **triplement des ressources dédiées à l'adaptation climatique**, et (iii) l'**adoption d'un mécanisme de transition juste**. Le Président Lula s'est en conclusion déclaré « très satisfait du succès de la COP à Belém », dont « le multilatéralisme est sorti victorieux ».

Concernant **la sortie des énergies fossiles**, principal point d'achoppement à Belém, la présidence brésilienne de la COP - qui court jusqu'à fin 2026 - estime que la Conférence a permis d'ouvrir une discussion sur le sujet, sur lequel **le Brésil entend mener des efforts diplomatiques tout au long de 2026 pour une « feuille de route de sortie progressive des énergies fossiles »**. Ainsi, le président Lula a récemment chargé le gouvernement et les ministères concernés de décliner **une feuille de route nationale pour la réduction graduelle de la dépendance aux énergies fossiles**, dont les lignes directrices sont attendues début février. L'annonce de la **création d'un fonds national pour la transition énergétique** abondé par des ressources issues de l'exploitation du pétrole et du gaz s'inscrit également dans cet effort de leadership brésilien sur la question, mais pose question à l'heure où Petrobras annonce se recentrer sur les hydrocarbures.

Concernant l'**élaboration d'une feuille de route globale pour la fin de la déforestation**, évoquée lors de la COP, cette proposition n'a, à date, pas fait l'objet d'annonces spécifiques de la part de la présidence, y compris concernant la concrétisation de l'initiative TFFF (Tropical Forest Forever Facility). (Articles [ici](#), [ici](#), [ici](#), [ici](#), et [ici](#))

<sup>1</sup>Les CDN, sont des plans nationaux d'action climatique élaborés par chaque pays dans le cadre de l'Accord de Paris.

# Amazonie & Biomes

## La baisse de la déforestation tous biomes confondus se poursuit pour la 3<sup>e</sup> année consécutive

En amont de l'ouverture de la COP30 à Belém, le gouvernement brésilien a publié les chiffres annuels de suivi de la déforestation<sup>2</sup> pour la période d'août 2024 à juillet 2025. Ces chiffres confirment la tendance à la baisse du taux de déforestation en Amazonie de l'ordre de 11%, et dans le Cerrado, de 11,5% en année glissante. Ainsi, depuis 2022, la déforestation a chuté de 50% en cumulé, soit 13 400 km<sup>2</sup> de déforestation évitée (équivalent d'1,5 fois la superficie de la Corse) et 734 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> évitées (équivalent des émissions de la France et de l'Espagne réunies).

En Amazonie, le rythme de déforestation a diminué pour la quatrième année consécutive. Le taux y est le plus bas depuis 11 ans, soit le troisième taux le plus faible depuis le début des mesures en 1988. Sur les 5 796 km<sup>2</sup> de forêts d'Amazonie détruites depuis 2022, 80% l'ont été dans seulement trois Etats : Pará (36%), Mato Grosso (27%), Amazonas (17%). Pour la troisième année de suite, les superficies déforestées dans le Cerrado ont été plus importantes qu'en Amazonie, s'élevant à 7 235 km<sup>2</sup>. Elles sont néanmoins en diminution et à leur niveau le plus bas depuis 5 ans.

Ces chiffres ont été présentés comme un succès de la reprise des politiques de lutte contre la déforestation depuis le retour au pouvoir de Lula fin 2022, avec plusieurs actions structurantes telles que la relance du Fonds Amazonie, la création de Plans d'Action pour la Prévention et le Contrôle de la Déforestation et des Incendies (PPCD) pour tous les biomes, ainsi que le déploiement – récent – de nouveaux moyens et instruments de lutte contre les incendies, entre autres.

Ces progrès sont toutefois limités et fragilisés par la recrudescence des incendies. En effet, selon les chiffres du gouvernement, sans les incendies, la déforestation enregistrée en Amazonie en 2024 aurait été la plus basse depuis le début du suivi en 1988. Par ailleurs, si les incendies étaient responsables de 7% de la perte de couvert forestier en 2022, en 2025 ce taux s'élève à 38%, soit une augmentation de 500% de la part des incendies dans le taux de déforestation total. Dans ce contexte, le Brésil a lancé un « Appel à l'action sur la gestion intégrée et la résilience aux incendies de forêt » en marge de la COP30, soutenu par 65 pays dont la France. (Articles [ici](#), [ici](#), et [ici](#))

## Biodiversité : Le Brésil actualise sa stratégie nationale et publie son Plan d'action 2025-2030

Avec un an de retard sur le calendrier annoncé, le gouvernement brésilien a actualisé début décembre sa stratégie nationale « biodiversité » à horizon 2050, et présenté ses objectifs et son plan d'action (EPANB) pour la période 2025-2030. Avec 25 objectifs nationaux, 234 actions transversales et 20 ministères impliqués, la stratégie prévoit de restaurer au moins 30% des zones dégradées dans chaque biome et de protéger 80% de l'Amazonie ainsi que 30% des autres écosystèmes terrestres et marins. Plus précisément, il est prévu :

- **dans les biomes terrestres** : la fin de la déforestation illégale dans tous les biomes d'ici 2030 ; la restauration de 12 M has de végétation native ; la connexion de 30% du territoire national par des corridors écologiques, la création de près de 4 M has de nouvelles unités de conservations (UC) dans tous les biomes d'ici à 2027 : 3M has en Amazonie, 500 000 has dans le Cerrado, 200 000 has dans la Caatinga et le Pantanal, et 200 000 has dans la forêt atlantique et la Pampa.
- **dans les zones côtières et marines** : étendre de 30% les UC existantes en zone économique exclusive (ZEE) d'ici 2030 ; établir des zones interdites à la pêche dans 60% de ces UC ; restaurer 50 000 has marins d'ici 2035.

<sup>2</sup> Ces chiffres sont issus de l'instrument national de suivi des forêts par satellite (Prodes/INPE)

- **dans les zones urbaines**: garantir l'accès à l'assainissement pour 90% de la population brésilienne et fermer toutes les décharges sauvages du pays d'ici 2033 ; étendre de 180 000 has la couverture végétale des villes d'ici 2035 ; atteindre un niveau de récupération (recyclage, compostage...) des déchets de 50% à horizon 2040, effectuer un suivi des niveaux de pollution au mercure dans les terres indigènes.

Le plan d'action cherche également à **faire de la biodiversité un moteur de la croissance économique brésilienne**. Le gouvernement souhaite ainsi augmenter de 30% la part de l'**usage technologique de la biodiversité dans l'industrie d'ici 2033**. De même, il veut encourager toutes les activités productives durables telles que la **bioéconomie** et le **commerce de produits issus de la socio-biodiversité**. Le plan cite également le développement de pratiques durables de pêche et d'extraction des ressources marines.

Le gouvernement a annoncé l'**élaboration en 2026 d'une stratégie de financement** de ce plan d'action, sur l'exemple de plans existants au niveau des Etats fédérés et des municipalités. L'ambition est d'attirer **200 Md USD par an d'investissements publics et privés d'ici 2030**. En parallèle, le gouvernement fédéral se fixe l'objectif de revoir, réduire et éliminer les financements directement préjudiciables à la biodiversité, proportionnellement à leur part dans le PIB national, ce qui pourrait correspondre à **500 Md USD par an jusqu'à 2030**. (Article [ici](#), [ici](#), et [ici](#))

## Eau, Assainissement, Déchets

### Economie circulaire : le Brésil adopte un « Décret du plastique » afin d'améliorer le recyclage et le réemploi des emballages plastiques

Le président Luiz Inácio Lula da Silva a signé fin octobre le décret n° 12.688/2025, surnommé « **Décret du plastique** », qui introduit **un nouveau cadre réglementaire national pour le recyclage et le réemploi des emballages plastiques**. Ce texte s'inscrit dans la continuité de la Politique nationale des déchets solides (PNRS), adoptée en 2010, et de la Stratégie nationale d'Economie Circulaire (ENEC) 2025 – 2034, et vise à répondre aux limites persistantes du système de gestion des déchets plastiques au Brésil, dans un contexte de faibles taux de recyclage. Le **taux de recyclage des plastiques serait en effet situé entre 1,3% et 21%** selon les sources.<sup>3</sup>

Le décret a été élaboré conjointement par le ministère du Développement, de l'Industrie, du Commerce et des Services (MDIC) et le ministère de l'Environnement et du Changement climatique (MMA). Il établit des règles destinées à **encourager l'utilisation de plastique recyclé post-consommation (PCR)** dans les emballages, à **structurer les mécanismes de logistique inverse**, et à **renforcer l'intégration des ramasseurs de déchets (waste-pickers) et de leurs coopératives** dans la chaîne de recyclage.

Afin d'encourager l'utilisation de PCR, le décret définit des objectifs d'incorporation de contenu recyclé. Il prévoit un **taux minimal de 22 % de plastique PCR en 2026, applicable aux grandes entreprises** à partir de janvier 2026 et aux petites et moyennes entreprises à partir de juillet, puis une augmentation graduelle **jusqu'à 40 % à l'horizon 2040**. Le champ d'application couvre la majorité des emballages plastiques, ainsi que certains produits jetables, avec des exclusions spécifiques pour des usages sensibles ou des secteurs déjà réglementés.

Le texte précise également un ensemble de critères pour l'établissement de systèmes de logistique inverse, de suivi et de conformité, ainsi que des mécanismes de reconnaissance du travail informel. L'ensemble vise la prévisibilité réglementaire, le développement de la

---

<sup>3</sup> Dans une étude de 2024, l'ONG Center for Climate Integrity estime que seul 1,3% des déchets plastiques sont recyclés au Brésil, tandis que l'Association Brésilienne de l'Industrie du Plastique (Abiplast) estime que 21% des déchets plastiques ont été recyclés en 2024.

filière du recyclage des plastiques, et *in fine*, une meilleure contribution du secteur des déchets aux objectifs environnementaux et climatiques du pays. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

## L'AFD et la Compagnie d'Assainissement du Pernambouc signent un accord de coopération à hauteur de 200 M EUR

La Compagnie d'assainissement de Pernambouc (COMPESA) et le groupe Agence française de développement (AFD) ont conclu mi-décembre un **accord de coopération** visant à soutenir la modernisation et l'augmentation de la production d'eau potable dans l'État du Pernambouc. Cette coopération devrait contribuer au renforcement de la sécurité hydrique dans cet Etat du Nordeste particulièrement exposé aux pénuries d'eau et accompagner la modernisation du secteur de l'eau et de l'assainissement dans l'Etat.

Situé dans le semi-aride du Nordeste, le Pernambouc fait face à des contraintes structurelles persistantes, caractérisées par des pertes élevées sur les réseaux, une distribution intermittente et de fortes inégalités territoriales d'accès à l'eau. Dans un contexte de réforme sectorielle, la COMPESA devrait **se recentrer prioritairement sur son rôle de producteur d'eau potable**, vers les concessionnaires chargés de la distribution.

Le soutien financier de l'AFD, par **un prêt non-souverain de 200 M EUR**, vise à accompagner cette transition. Les investissements prévus devraient permettre d'assurer une fourniture fiable d'eau potable à environ **5 M d'habitants**. Ce financement AFD contribuera ainsi significativement aux **8 Md BRL (1,2 Md EUR)** du plan d'investissement de la COMPESA nécessaires pour atteindre l'**objectif d'universalisation d'accès à l'eau et à l'assainissement d'ici 2033**. (Article [ici](#))

## Energie

### Plan stratégique à 2030 de Petrobras : 109 Md USD d'investissements sur 5 ans, frein sur la transition énergétique et accélération dans les hydrocarbures

Fin novembre, le conseil d'administration de Petrobras a approuvé à l'unanimité son Plan stratégique pour la période 2026-2030. Ce dernier prévoit **109 Md USD d'investissements sur la période**, un montant en baisse de 1,8 % par rapport au plan précédent (2025 – 2029) du fait d'hypothèses plus prudentes sur le prix du baril de pétrole. Malgré cette baisse, la PDG de Petrobras, Magda Chambriard, estime que les investissements du groupe **représenteront 5% des investissements totaux au Brésil sur la période, public et privé confondus**.

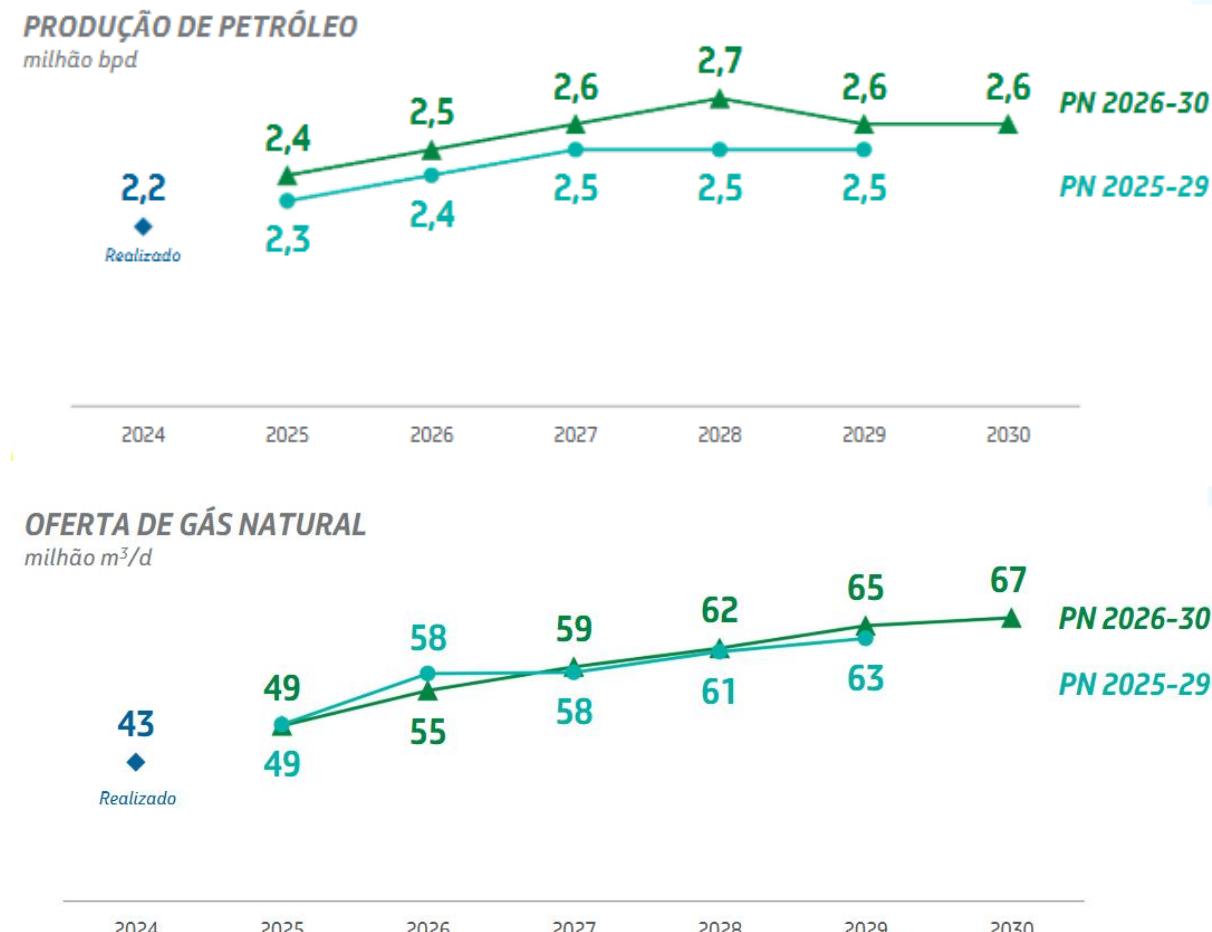
Les investissements prévus se répartissent entre un **portefeuille de projets en exécution de 91 Md USD et un portefeuille de projets en évaluation de 18 Md USD**. La trajectoire annuelle d'investissement prévoit une **moyenne de 20 Md USD d'investissements par an** jusqu'en 2028, puis une décrue à **16,1 et 14,3 Md USD** en 2029 et 2030 respectivement.

**Le pétrole et le gaz demeurent la priorité stratégique du groupe**, avec **78 Md USD** alloués aux activités d'exploration et production au global (E&P), majoritairement dans le pré-sel. Petrobras prévoit une hausse constante de sa production de gaz et de pétrole, cette dernière devant **atteindre un pic à 2,7 millions de barils par jour en 2028** avant de se stabiliser à 2,6 millions en 2029-2030 (cf. annexe ci-dessous). Afin de soutenir le renouvellement des réserves, **7,1 Md USD** seront consacrés aux activités d'exploration, principalement au Brésil (Sud-Est, Sud et marge équatoriale) ainsi qu'à l'international.

Dans un contexte de baisse des prix du pétrole, Petrobras annonce poursuivre une stratégie de « double résilience » économique et environnementale combinant faible coût de production et faibles émissions par baril produit, avec un objectif de **réduction du coût de production du pétrole à 30,4 USD par baril équivalent**. Mais si Petrobras présente la **transition énergétique** comme « un axe structurant » de son plan stratégique, seuls **13 Md USD** seront consacrés aux initiatives bas carbone (gaz, énergies de faible intensité carbone,

biocarburants, décarbonation des opérations et R&D), soit **12 % de l'investissement total**. Le budget alloué aux projets d'énergie solaire et éolienne est notamment largement revu à la baisse, avec **une réduction de 60% par rapport au plan précédent (-2,6 Md USD)**, dans une perspective de priorité au secteur des biocombustibles (éthanol, biodiesel, biométhane et SAF), dopé par la récente « Loi sur les combustibles du futur ». (Articles [ici](#), [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

Annexe : Scénarios de production de pétrole (en haut) et de gaz naturel par Petrobras sur la période 2026 – 2030 comparée au scénario du plan stratégique précédent<sup>4</sup>



### Réforme du secteur électrique: le gouvernement s'oppose au dédommagement systématique des producteurs d'électricité en cas d'écrêtement

Le Congrès a approuvé fin novembre la **mesure provisoire n° 1.304 du Gouvernement**, qui prévoit une **réforme d'ampleur du secteur électrique brésilien**, avec pour objectif de moderniser le cadre réglementaire et, notamment, de réduire les tarifs pour les consommateurs d'électricité. Toutefois, le processus d'approbation a été marqué par de nombreux **vetos présidentiels**, révélant des tensions liées à la réforme : certaines dispositions issues du débat parlementaire étaient jugées susceptibles d'accentuer la volatilité des tarifs, de fragiliser la prévisibilité réglementaire et de peser sur les perspectives d'investissement dans le secteur électrique.

L'un des vetos les plus controversés concerne le **mécanisme de compensation lié à l'écrêtement de production (curtailment)**, qui prévoyait un **dédommagement intégral, obligatoire et rétroactif des centrales éoliennes et solaires** en cas d'arrêt forcé de leur production, quelle qu'en soit la cause<sup>5</sup>. Selon le gouvernement, ce dispositif aurait pu

<sup>4</sup> En millions de barils/jour pour le pétrole et millions de m<sup>3</sup>/jour pour le gaz. Source : Petrobras, Plan stratégique 2026 – 2030.

<sup>5</sup> Pour rappel, l'impact du curtailment au Brésil est particulièrement sévère pour les filières renouvelables : la perte de production atteint 18,5 % en moyenne pour l'éolien et le solaire. En août, jusqu'à 57% de l'énergie renouvelable a été momentanément interrompue en raison d'un excédent d'offre. D'après un calcul effectué par l'Association brésilienne

**entraîner un impact tarifaire pouvant atteindre 6 Md BRL (environ 919,2 M EUR), supporté par les consommateurs, et aurait pu générer des distorsions tarifaires.** À la suite du veto, les producteurs ne seront indemnisés que pour les coupures directement liées à des insuffisances d'infrastructures de transmission. Ce problème traduit **un déséquilibre croissant entre l'expansion rapide des capacités de production renouvelable et le rythme plus lent de développement des réseaux de transmission.** Les représentants des consommateurs se sont majoritairement opposés à la proposition, tandis que les acteurs des énergies renouvelables alertent sur les risques pour l'investissement, l'emploi et la sécurité juridique du secteur. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

## Environnement & Climat

### Le Brésil lève 2,25 Md USD grâce à l'émission d'obligations durables

Le Trésor national brésilien a procédé, fin novembre, à une nouvelle émission de dette souveraine sur les marchés internationaux, **levant un total de 2,25 Md USD sous format d'obligations durables.** L'opération s'est articulée autour de deux instruments : (i) l'émission d'une nouvelle obligation durable **GLOBAL 2033 Durable** pour 1,5 Md USD, assortie d'un coupon annuel de 5,50 % ; (ii) **la réouverture de l'obligation de référence à 10 ans GLOBAL 2035**, pour un montant additionnel de 750 M USD (+30 % par rapport à l'émission initiale).

La GLOBAL 2033 a été placée à 98,515 % de sa valeur nominale, offrant un rendement réel de 5,75 %, correspondant à un spread de 187 pb, une prime de risque historiquement faible pour le Brésil, dont les émissions s'établissent souvent entre 250 et 350 pb.

La demande a été soutenue, le carnet d'ordres atteignant **6,7 Md USD** (soit près de 3 fois le volume émis), avec la participation de plus de 150 investisseurs. Les allocations ont principalement concerné des investisseurs non-résidents et des comptes ESG, majoritairement localisés en Europe et en Amérique du Nord (74 %).

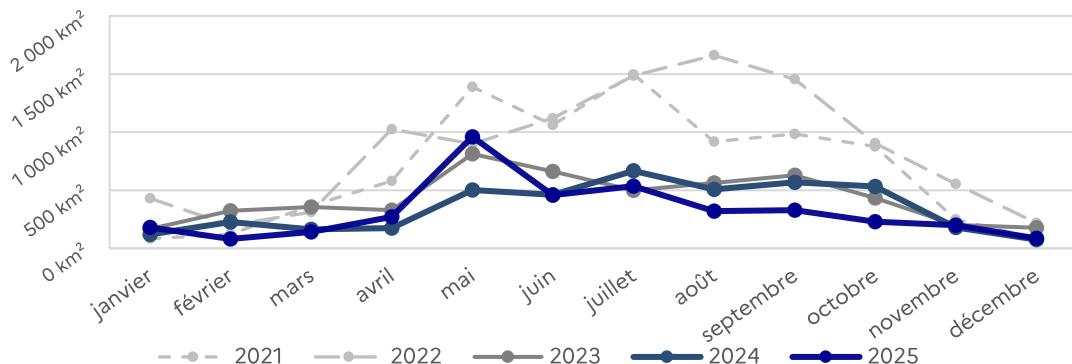
Conformément au cadre d'obligations durables du Brésil, les fonds issus de la nouvelle ligne 2033 seront affectés à des dépenses éligibles au développement durable, incluant l'atténuation du changement climatique et la protection des ressources naturelles.

Le Trésor brésilien a également indiqué que cette opération **s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer la liquidité de la courbe souveraine en dollars** et à anticiper le refinancement des échéances en devises. Une partie des recettes sera donc utilisée pour rembourser de la dette extérieure existante. (Articles [ici](#) et [ici](#))

# Suivi des alertes de déforestation

## Amazonie légale

Biomes de l'Amazônia (100%), du Pantanal (40%) et du Cerrado (37%)



2025

Période du 1<sup>er</sup> janvier  
au 26 décembre

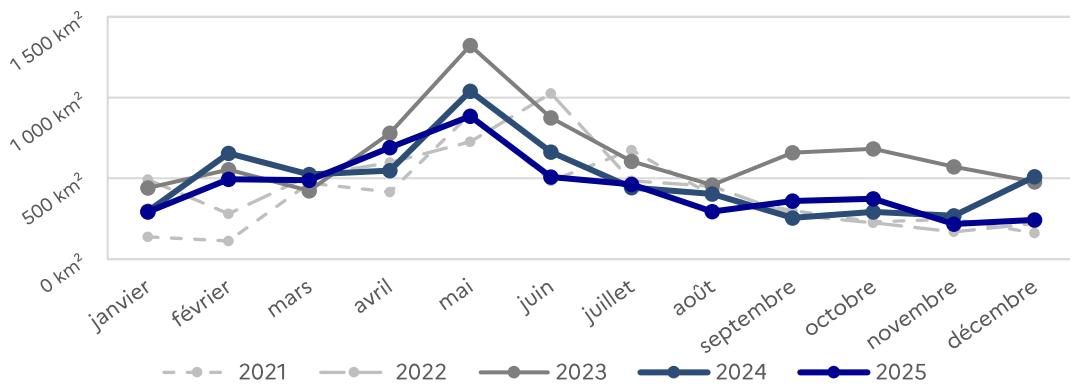
**3 786 km<sup>2</sup>**

**-9%** Par rapport à 2024

Source : Institut National de Recherche Spatiale (INPE)

## Cerrado

Biome du Cerrado (100%)



2025

Période du 1<sup>er</sup> janvier  
au 26 décembre

**5 310 km<sup>2</sup>**

**-9%** Par rapport à 2024

Source : Institut National de Recherche Spatiale (INPE)

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Philippe GASSMANN, Chef du Service économique régional de Brasília  
Rédaction : Ludovic DOYENNETTE, Nathalie LE PENNEC, Alexandre LAURENT, Djamil DELEPINE, Bianca SOARES PIMENTEL, Hugo FERNANDES (Chancellerie).

Abonnez-vous : [nathalie.lepennec@dgtresor.gouv.fr](mailto:nathalie.lepennec@dgtresor.gouv.fr)